



CONSEIL MUNICIPAL du 8 FÉVRIER 2023

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 13
- votants 13
- quorum 08

date convocation : 01/02/2023

date d'affichage : 02/02/2023

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT (arrivé à 18 H 50) LESUEUR DUPOUY KALUZNY BAUJARD PENARD PASTOUT (arrivé à 18 H 40) PILLIER BARON CHAHINIAN

Absentes : Mme LEJEUNE, excusée
Mme ROCHE, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

L'assemblée observe une minute de silence afin de rendre hommage à M. PAVIN, ancien adjoint et accuse réception d'une lettre de remerciements adressée par sa famille.

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des présents.

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

L'assemblée :

- prend connaissance du bilan financier relatif au réaménagement de la cuisine de la cantine qui s'élève à :
 - . 19 912,80 € (achat mobilier)
 - . 13 100,08 € (travaux plomberie / électricité / faïence murale)
 - . 7 820,40 € (subvention Etat – Plan de relance)
- fait le point sur l'élaboration de l'itinéraire du parcours d'orientation suite à la réunion du groupe de travail qui a eu lieu le 17 janvier (implantation d'un circuit permanent sur l'ancienne sablière du Bec d'Allier)
- indique que des travaux de renforcement du réseau électrique BT ont récemment débuté rue du 8 Mai 1945 (restitution de l'éclairage public et dissimulation du réseau téléphonique)
- accepte à l'unanimité le plan de financement proposé par le SDE 18 concernant la rénovation de l'éclairage public dans diverses rues de la commune (3 125,47 € HT dont 50 % à la charge de la collectivité soit 1 562,74 €)
- note qu'une réunion des commissions « Travaux » et « Finances » sera prochainement organisée afin de dresser la liste des projets 2023.

2) ATTRIBUTION MARCHÉ RÉFECTION VOIRIE COMMUNALE

Il est rappelé qu'une procédure d'appel d'offres avait été engagée dans le cadre du programme de réfection des voies communales suivantes :

- rue des Vieilles Rames
- rue des Canches
- rue du Passeur
- rue du Pré du Roc
- chemin des Mares
- chemin des Acacias
- rue du Colombier

Sur proposition de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 4 janvier afin d'analyser avec le CIT du Cher les candidatures et les offres qui ont été déposées par 5 entreprises, le CM :

- décide à l'unanimité d'approuver la passation du marché avec la Sté AXIROUTE pour un montant de 256 667,23 € TTC
- note qu'il a été procédé pour 2023 au renouvellement des demandes de subventions au titre de la DETR et du Conseil Départemental
- indique que des démarches seront engagées afin de solliciter un emprunt pour financer cette opération
- accepte à l'unanimité de conclure avec le CIT du Cher une convention relative à une mission d'assistance technique pour le suivi des travaux rue des Vieilles Rames (2 352,00 € TTC)
- précise qu'une réunion sera organisée afin d'élaborer le planning d'exécution de ce programme de voirie.

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur :

- le fonctionnement du centre de loisirs sur le site de Cours-les-Barres durant les prochaines vacances scolaires du 13 au 24 février (52 inscriptions enregistrées soit le maximum autorisé et dossiers suivants placés sur liste d'attente)
- l'élaboration de différents documents d'information (livret d'accueil et DICRIM sur les risques majeurs)
- la situation de la maison de santé pluridisciplinaire implantée à La Guerche/l'Aubois (départ de médecins prévu en 2023).

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- émet à l'unanimité un avis favorable sur la vente par la SA FRANCE LOIRE d'un logement situé dans le lotissement des Fourmis (n° 32 rue des Ormes)
- décide que l'emplacement où a été implanté une stèle aux Fourmis sera définitivement dénommé « square Caporal Wilkinson »
- note que des médailles ont été décernées par la Préfecture à 2 élus et 4 agents pour 20 et 30 années au service des collectivités locales.



Mme LORRE donne le bilan du marché de Noël qui s'est déroulé le 16 décembre dernier dans un esprit de convivialité.
Mme KALUZNY signale que la prochaine réunion de l'Etablissement Public Loire aura lieu au mois de mars.
M. BAUJARD note qu'une remorque est actuellement stationnée en contrebas du déversoir vers le stade du Bec d'Allier.
M. DUCROT :

- précise qu'une opération de réfection de la chaussée (nids-de-poule) est prévue courant avril/mai et que des plateformes ont été aménagées dans différents secteurs (allée de La Boulaise, chemin des Barres, impasses du Canal et du Taillis Point)
- constate que des arbustes implantés au rond-point du Pré du Roc ont de nouveau été endommagés par un véhicule
- fait le point sur le travail accompli par l'agent du service technique et sur la réflexion menée actuellement en vue de renforcer ce même service.

M. PASTOUT demande :

- la remise en place de balises à l'intersection des RD 976 et 178
- l'installation d'une lampe d'éclairage public supplémentaire à hauteur du n° 25 rue des Fourmis et la réfection de celle située vers le n° 38.

M. LYON indique qu'une étude pourrait être menée par le SDE 18 au sujet du remplacement des lampes EP au sodium en LED (opération subventionnée à 70 %).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et cinq minutes.

Le Maire,

Olivier HURABIELLE



La Secrétaire de séance,

Odile LORRE